la musique n'exprimait pas des sentiments, ou du moins qu'elle les défigurait mal. Or, il n'est point d'art qui nous émeuve, qui nous remue autant que celui des Gleck, des Beethoven, des Rossini, des Meyerbeer, il faitait bien pourtant que cet art exprimât quelque chose. M. Hauslyck émit l'idée que la musique représentait des *mouvements*.

Dans toutes les langues, en effet, des sons *montent, descendent*, forment des groupes ou des chœurs dont l'ensemble, la marche est rigoureusement déterminée par le rhythme, par la mesure. Or les mouvements exercent sur l'âme humaine une action indiscutable, la mer agitée par le vent nous donne l'impression d'un être colossal animé de fureur ; un train express qui passe devant nous sur un pont, à toute vapeur, nous émeut à sa manière, par l'idée de la force qu'il a fallu pour entraîner de telles masses avec de telles vitesses. L'impression produite par la musique devait donc, suivant le critique viennois, nous émouvoir, nous remuer — ce sont là, au fond, deux termes synonymes). — à la manière des corps agités devant nous.

Ce point de vue, qui a été adopté par Helmholtz, vient de rencontrer, il n'y a pas plus de trois semaines, une confirmation par analogie qui ne laisse pas que d'être fort curieuse. MM. Ayrton et Perry, professeurs au Collége impérial de Tokio (Japon), ont été très frappés du plaisir extrême qu'un auditoire japonais semblait éprouver à certains opéras, qu'on pourrait définir des « opéras muets, » ou plutôt des pantomimes où les artistes n'exprimaient leurs sentiments que par gestes. Il est certain, en effet, que les Orientaux sont beaucoup plus sensibles que nous à tout déploiement de couleurs, à tout spectacle où les yeux sont seuls intéressés.

Leur tapis, leurs cachemires, leurs tentures inimitables sont autant de preuves de la vérité de cette assertion.

Partant de là, MM. Ayrton et Perry se sont demandés si, en construisant un appareil analyseur de plusieurs mouvements distincts, il ne serait pas possible d'arriver par là à trouver une source nouvelle d'émotions artistiques d'un genre à part. Leur instrument se compose d'une combinaison de coulants, de poulies et de cordes, au moyen desquels, deux mouvements, l'un vertical, l'autre horizontal, formé chacun par divers mouvements harmoniques dont la période, l'amplitude, la phase peuvent varier à volonté, viennent composer à leur tour le mouvement résultant d'un carreau de verre. On peut également, par divers artifices dont la description ne peut trouver place ici, faire varier les colorations, par exemple, animer les différentes parties d'une mosaïque compliquée. M. Ayrton ne doute pas qu'avec le temps et l'habitude, un public tout entier ne puisse rencontrer sur ce domaine nouveau des jouissances et même des émotions artistiques analogues aux jouissances et aux émotions musicales.

L'idée est assurément fort intéressante et mérite d'être examinée avec soin. Avant tout, il faudrait avoir l'appareil sous les yeux, sous peine de raisonner comme cet aveugle-né auquel on s'était efforcé de faire comprendre ce que c'était que la couleur du carmin, et qui, après mûre réflexion, s'écriait : cela doit beaucoup ressembler au son de la clarinette !

Néanmoins, j'admettrais difficilement, dans toute son étendue, la conclusion de M. Ayrton, et ma raison c'est que, sous le rapport de la compréhension des mouvements, l'œil est extrêmement inférieur à l'oreille. L'œil ne distingue pas ou distingue mal deux positions rapprochées d'un mobile animé d'une grande vitesse.

C'est ainsi qu'un charbon enflammé tournant autour d'un point auquel il est attaché par une ficelle lui apparaît comme un cercle de feu.

Dans les appareils si connus sous le nom de Phénakisticope et de fantascope, des petits personnages, dans des attitudes différentes, nous donnent l'illusion de la même personne exécutant des mouvements, dès que deux images consécutives se succèdent en moins d'un dixième de seconde. L'oreille, au contraire, appréciera et distinguera très bien des phénomènes se succédant à raison de 30, de 40, de 50 à la seconde.

De plus, l'oreille a la faculté de percevoir simultanément un grand nombre de mouvements distincts. Dans le finale de *Lucie*, par exemple, les deux ténors, le baryton, le soprano, les chœurs, l'orchestre, conservent parfaitement leur individualité dans le mouvement général. Pour l'œil, au contraire, ce n'est que par des mouvements rapides et successifs qu'il arrive à une impression d'ensemble ayant l'apparence de la simultanéité. Au théâtre, vous pouvez à peu près suivre les mouvements de la physionomie de deux personnages; pour trois, la chose devient très difficile, pour quatre, et au-delà, il n'y a plus moyen.

Nous craignons fort pour le nouvel art qu'il ne soit condamné à ne jamais atteindre l'ampleur et la puissance de notre musique moderne.

Mais rien d'impossible, en somme, à ce qu'il nous donne l'impression agréable du galoubet, ou même de cette flûte invraisemblable avec laquelle Tyrtée réussissait à exciter les Spartiates au combat.

Après tout, sur notre aimable planète, les distractions, sont encore assez rares et suffisamment mêlangées de contrariétés, pour qu'il ne nous soit pas indifférent d'enrichir d'une corde nouvelle la gamme assez restre de nos plaisirs.

GEORGES GUÉROULT

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'industrie cotonnière en Angleterre.

(SUITE.)

Rossendale et la Région. — Il serait très difficile de décrire la situation de l'industrie dans ce district à cause du manque d'entente entre filateurs de coton et manufacturiers. Il y a quelques mois, M. Wright le secrétaire de l'association des filateurs de coton de Rossendale, en conséquence d'un mémoire signé par plusieurs grandes et influentes firmes, convenait d'organiser plusieurs meetings, afin de permettre aux industriels d'arriver à une commune entente quant aux conditions du travail, mais, pour des causes diverses, l'idée a été abandonnée. Parmi ces causes était celle-ci : quelques maisons étaient pourvues d'ordres dont la durée d'exécution prenait un temps considérable et d'autres travaillaient des filés pour lesquels la demande était incertaine ; quelques manufacturiers ajoutaient à leur stock, et d'autres ne travaillaient que pour la consommation étrangère. Le résultat était que chaque industriel maintenait son matériel en exercice, suivant qu'il le pouvait et que ses affaires propres le lui conseillaient. Dernièrement cependant, la stagnation s'est accentuée, les ordres ont été beaucoup plus difficilement obtenus, et l'on peut dire aujourd'hui que les filateurs de toute la Région ne travaillent que pour augmenter leur stock, bien au delà des proportions ordinaires.

La conséquence est que les heures de travail ont été graduellement réduites et que malgré cela une réduction de 10 0[0 sur l'ancien tarif des salaires a été généralement établie dans tout le district, et l'opinion est maintenant que non seulement les heures de travail mais aussi le taux des salaires devra être encore bientôt réduit.

Beaucoup des principaux industriels, de firme privée, ont publiquement exprimé ce fait, qu'ils travaillent à perte. En ce qui concerne les entreprises en Société, et à responsabilité, aussi bien quant au nombre qu'au montant du capital versé, Rossendale, nous croyons, vient en seconde ligne, après le district d'Oldham dans le Lancashire et il est inouï en ce moment qu'aucune de ces compagnies ne fasse bénéfice et que la majeure partie d'entre elles, s'estiment heureuses si elles peuvent échapper à des pertes auxquelles les exposent des circonstances aussi critiques. Deux ou trois d'entre elles ont entièrement arrêté, ayant épuisé leur capital d'emprunt et trouvent impossible de faire augmenter leur capital social par l'apport de de nouvelles mises de fonds. Les classes laborieuses ont par l'accumulation de leurs économies de grands capitaux dans ces compagnies qui restent improductifs; la diminution de salaire pour leur travail actuel aidant et le peu de ressources qu'elles ont pu s'amasser dans de meilleurs temps venant à tarir elles commencent à sentir la gêne très-vivement. Heureusement il y a encore beaucoup de confiance entre patrons et employés et la classe ouvrière comprenant la triste réalité de la situation, la supporte courageusement.

Les rapports suivants qui sont le résultat d'enquêtes consciencieuses, montrent la situation dans les diverses parties de la région.

Bacup. Irwell, Société des filatures et manufactures de coton, 112 métiers. 3200 broches; filature arrêtée ; tissage, travail plein ; David Whitehead et fils, Broadclough, 40 métiers, 1200 broches, travail plein. Blackthorn (société manufacturière) 200 métiers, 5,000 broches, arrêté depuis plus d'un an. John Howorth. 180 métiers, pas de broches, travail plein. G. et J. Shepherd, 450 métiers. 20,000 broches, travail cinq jours par semaine. Dawson et Howorth, nouvelle filature, 280 métiers, 11,400 broches, arrêt depuis mai, par suite d'incendie; Lower, filature et tissage, 126 métiers, 8,400 broches, travail, cinq jours par semaine ; T. et J. Aitkin, 190 métiers, 7,500 broches, arrêt depuis douze mois ; Hoyle et Crapper, 41[illegible] métiers, 13,000 broches, travail, cinq jours par semaine; Olive, 400 métiers, 14,000 broches, id. Maden et fils, 200 métiers, 11,000 broches, travail quatre jours par semaine ; Springhome, 200 metiers, 7,000 broches, quatre jours ; Throstle. 210 métiers. 12,000 broches, arrêt par suite de bris de machine.

Nouvelle Compagnie manufacturière, 200 métiers, 8,000 broches, travail trois jours par semaine ; John Royle et fils, Comp gnie Indienne. 600 métiers, 20,000 broches, travail, quatre jours par semaine. Compagnie des plantations, 200 métiers, 7 000 broches, travail plein. Beech 400 métiers, 18,000 broches, travail plein, James Hanorth, frères Rockliff, 300 métiers 12,000 broches, travail, quatre jours par semaine ; Forest, 500 métiers, 16,000 broches, travail, quatre jours par semaine ; Compagnie manfacturière de Roosendale, 1,600 métiers 17,000 broches, travail, cinq jours ; Neir, 350 metiers, 12,000 broches, cinq jours ; Rockliffe, 120 metiers, pas de broches, quatre jours ; Compagnie manufacturière des jardins printaniers, 180 métiers, 5,000 broches tissage, temps plein, les autres métiers, trois jours par semaine ; Joshua Lord et fils, 500 métiers, 20 000 broches, travail plein ; T. E. Best, 260 métiers, 10,000 broches, travail plein; Robert Roberts, 130 metiers, pas de broches, quatre jours.

Robert Heynosth, 80 métiers, pas de broches, travail plein, William Pickupp, 280 métiers, pas de broches quatre jours ; Sutcliffe et Smith. 400 métiers, 18000 broches, quatre jours ; Troughgate et Cᵉ. 300 métiers, 3000 broches, cinq jours ; T. Barrowclough, 150 métiers. 5000 broches, cinq jours; Richard Lord Oakencloud. 252 métiers pas de broches, travail plein; J. S, Windsor et Cᵉ, 350 métiers pas de broches, travail plein; G. White Highes Change, 72 métiers, pas de broches, travail plein ; compagnie manufacturière de Gresve, 171 métiers. 2480 broches, travail quatre jours et demi; J. F. Heyworth, 90 métiers, 2160 broches, cinq jours ; Cᵉ Nuth, 300 métiers, 5500 broches. cinq jours ; James Heywórth, 120 métiers, 2000 broches, en arrêt; Snarneyford. Cᵉ manufacturière, 300 métiers, 6 00 broches, quatre jours; A. Hargreaves, 100 métiers, 2000 broches, cinq jours; Grove, Cᵉ manufacturière, 200 métiers, [illegible]000 broches, arrêt depuis trois mois. Il faut aussi mentionner que les ateliers de fabrication de métiers de filature et de tissage ne travaillent que pendant un temps de courte durée.

(*Manchester Guardian*).

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira vendredi 13 et à 4 heures du soir :

Voici l'ordre du jour :

1° Question du tarif général des douanes ;
2° Projet de traité de commerce avec les Etats-Unis ;
3° Question relative au chemin de fer du Nord ;
4° Communication d'une lettre du Ministre ;
5° Lettres des Chambres de Commerce de Rouen, Elbeuf et Nantes, relatives aux traités de Commerce ;
6° Diverses autres communications.

—

M. le Président de la Chambre de Commerce vient de recevoir avis que des Coupes de tissus qui ont servi à établir l'*Exposition collective* du pavillon Central à Paris, n'ont pas encore été retirées.

Il est essentiel que les fabricants intéressés se hâtent de les faire enlever à bref délai. (*Communiqué*)

—

Un de nos concitoyens, M. Duthoit, du Pile, vient d'être promu au grade de sous-lieutenant de réserve au 19ᵉ régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Lille.

—

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Jules Ferry, président de la commission de la Chambre des députés, chargée d'examiner le projet de tarif général des douanes, et rapporteur de cette commission pour les textiles, vient à Lille visiter les établissements industriels. Il arrivera dimanche soir, et consacrera probablement la journée de lundi à l'industrie cotonnière.

—

Le ministre des travaux publics soumettra sous peu à la signature du président de la République un projet de décret aux termes duquel les ingénieurs civils sortant de l'Ecole centrale ou même des entrepreneurs de travaux publics pourraient, après un examen exigeant surtout des connaissances pratiques, être assimilés aux ingénieurs de l'Etat et concourir avec eux à l'exécution des chemins de fer et des canaux votés par les Chambres.

—

La Société Industrielle du Nord de la France tiendra sa séance publique annuelle le dimanche 22 décembre, à deux heures, dans la salle des concerts du Cercle du Nord.

La distribution des prix et récompenses, décernés par la Société, sera précédée d'une conférence sur la composition physique des couleurs.

Cette conférence serait faite par M. Mascart, professeur au Collége de France.

L'association des Propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société Industrielle, décernera en même temps, les prix et récompenses pour le concours des chauffeurs.

—

S. Excellence M. Masayochi Matsugata, président de l'exposition impériale du Japon, vice-ministre des finances et chef du département impérial de l'agriculture est en ce moment à Lille, accompagné de son secrétaire, M. T. Yamada; il vient visiter l'agriculture du Nord de la France, sous les auspices de M. Corenwinder. Il visitera successivement les établissements de M. Desprez, à Cappelle, et ceux de M. Decrombecque, à Lens.

—

Un tuyau des eaux de la Lys s'est rompu, hier, dans la rue Bernard, en face de l'établissement du gaz. La rupture, peu importante, sera bientôt réparée.

A propos de rupture de tuyaux, les journaux de Lille nous apprennent, ce matin, qu'un tuyau des eaux d'Emmerin a sauté sous la chaussée de la rue Nationale, à la hauteur du numéro 126.

La communication de cette conduite de 25 centimètres de diamètre, a été vite interceptée et les eaux bouillonnantes qui déjà inondaient la rue se sont arrêtées. Mais là n'était pas le principal dégât. Sur une longeur de 5 à 6 mètres au moins, et sur une largeur presque égale, les pavés, les terres de remblai ont été soulevés comme par une mine véritable et une excavation profonde se trouve creusée jusque sous la vie des tramways.

Grâce à un travail de transbordement organisé immédiatement par la direction de tramways, ce service n'a guère subi d'interruption.

Une équipe nombreuse d'ouvriers du service des eaux travaille activement à la réparation du dommage et l'on espère que, pour demain il n'y paraîtra plus.

—

Un accident est arrivé, hier après-midi, dans le peignage mécanique de MM. A. Morel et Cie, rue de Tourcoing.

Bien qu'il soit expressément recommandé par le réglement de n'exécuter les travaux de nettoyage que lorsque les machines sont arrêtées, une cardeuse, Virginie Otton, n'a tenu aucun compte de cette prescription et a balayé sous sa carde pendant la marche. Mal lui en prit, car, saisie à la tête par les rouleaux d'entrée, appelés échardonneurs, elle a eu le cuir chevelu presque complètement enlevé. Dans les efforts qu'elle faisait pour se dégager, la malheureuse ouvrière a voulu s'aider de la main gauche, mais sa main prise par les rouleaux a été presqu'entièrement décharnée.

M. le docteur Feihoen, appelé, a constaté que les blessures ne présentent aucun caractère de gravité, mais il redoute des complications.

—

La Fosse-aux-Chênes a été, hier soir, le théâtre d'une scène épique ; les héros ou plutôt les héroïnes étaient deux jeunes et jolies filles que la jalousie avait mises aux prises.

Après s'être fortement invectivées à la façon des héros d'Homère, les deux demoiselles, se sont mesurées du regard, se sont avancées l'une sur l'autre, puis, devant un cercle de cinquante spectateurs, elles en sont venues aux mains; la lutte a été ardente, acharnée; on s'est frappé vigoureusement et mordu jusqu'au sang. Le pavé était jonché des dépouilles des combattantes.

Les représentants du sexe fort, formaient la majorité de la galerie ; ils n'ont pas cru devoir intervenir ; ils voulaient voir sans doute jusqu'à quel degré peuvent s'élever la haine et la colère chez le sexe faible, lorsqu'elles sont attisées par la jalousie.

Enfin, un sergent de ville a mis fin à ce scandale, l'épilogue se passera devant la justice qui va traduire Céline D... et Laure L... à sa barre.

On dit que le Céladon, cause de tant de maux, assistait philosophiquement à cette explication entre celles qui se disputent son cœur ; il y a des chances pour qu'il n'épouse ni l'une ni l'autre.

—

Après avoir exercé ses exploits à Roubaix, voici que la bande de voleurs, dont nous signalions l'existence, il y a quelques jours, s'est abattue sur les villages environnants. Notre correspondant de Leers, nous apprend, en en effet, que deux vols, à l'aide d'effraction, viennent d'y être commis.

Dans la nuit du 8 au 9, un malfaiteur a coupé, à l'aide d'un diamant, un carreau de la vitrine de M. Truquois, marchand d'étoffes, et a emporté tous les articles de lainage qui étaient à sa portée.

Deux jours plus tard, et toujours d'après le même procédé, l'étalage du magasin tenu par M. Casimir Derache, était pillé, et on emportait une quantité assez considérable d'étoffes.

La gendarmerie a commencé une enquête. Des fraudeurs sont soupçonnés d'être les auteurs de ces vols.

—

Le mendiant Boumers, arrêté à Roubaix, il y a quelques jours, a comparu hier, devant le tribunal correctionnel de Lille, qui l'a condamné à quatre mois de prison.

—

Un ouvrier mouleur, Pierre Violet, a été arrêté, hier, dans la rue du Bois, sous l'inculpation de vagabondage.

—

On nous écrit de Linselles :

Il y a quelques jours, le village était en émoi, Jules V.... ayant fait un tapage du diable dans les cabarets, était dans un état d'ivresse complet. Le garde-champêtre arrive pour l'arrêter, mais Jules se dégage et s'enfuit, s'enferme dans son domicile. Il fallut faire le siège de la place et on le fit, mais sans résultats.

Le garde-champêtre a été forcé de se contenter de dresser procès-verbal.

—

Un vol de bois a eu lieu à Roncq, il y a plusieurs jours. Un fermier avait mis de gros madriers dans un ruisseau pour faciliter le passage de ses chariots.

Ces madriers avaient tenté Louis Narlaux tisserand, son voisin qui, profitant d'une nuit noire commença l'enlèvement, mais il fut découvert le lendemain même. Les roues de la brouette dont il s'était servi avaient laissé des empreintes et l'on a retrouvé une partie du bois dans son grenier.

—

Nous sommes arrivés à l'époque des jours les plus courts de l'année. Ils commenceront à croître à partir du 15.

Toute la décroissance réelle se reporte sur le matin, car le soleil se lèvera de plus en plus tard, pendant toute la durée du mois.

Ces anomalies apparentes tiennent exclusivement à la manière un peu compliquée dont les astronomes ont été obligés d'établir le calendrier.

Ajoutons que le jour de la Noël, le passage du soleil au méridien aura lieu à midi, temps moyen, c'est-à-dire que les cadrans solaires pourront servir à régler les horloges sans erreur notable.

—

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE — On ne serait pas fâché, à Annœulin, d'être débarrassé de D. Carré. Il a été condamné sept ou huit fois, il est en récidive légale et il a choisi Annœulin pour sa résidence obligée. Le garde-champêtre surtout verrait avec plaisir accorder ses préférences à une autre localité.

Dimanche, Carré sortait de prison, et il rentrait à Annœulin. A minuit, le garde étant en tournée, entend du bruit dans la rue du Marais. Il s'approche et et reconnait Carré qui prononçait un discours.

Son état d'ivresse le rendit fort loquace, et étant du reste plein de son sujet (il exécutait le maire et le Conseil municipal) Carré n'aperçut pas le garde.

Ce dernier, frappant sur l'épaule de l'orateur, lui dit qu'on ne discourait pas à pareille heure, surtout sur un pareil sujet.

Carré s'interrompant lui dit : « Tais-toi, t'est une canaille aussi. » Ce compliment fut assaisonné d'un coup de poing.

Une lutte s'engagea aussitôt. Le garde parvient cependant à conduire l'orateur au *violon* ; mais là une nouvelle lutte commença. Carré voulait y laisser le garde.

Le tribunal lui a demandé ce matin des explications.

Il ne se rappelle rien du discours qu'on lui reproche, mais il prétend que le garde était plus ivre que lui. Le fonctionnaire soutient le contraire. Il dit que Carré l'a mordu à la main. Carré réplique qu'il n'a plus de dents.

Il s'avance vers le tribunal, la bouche ouverte, demandant une expertise. Le tribunal, estimant qu'il n'a pas qualité pour ces sortes d'opérations, condamne l'orateur d'Annœulin à trois mois de prison.

Carré retourne à sa place en jetant un regard fulminant sur le garde-champêtre.

Ephémérides Roubaisiennes

12 DÉCEMBRE 1759. — On dresse l'inventaire des pièces d'argenterie de l'église paroissiale de Roubaix, en vue d'en porter une partie à la Monnaie pour les besoins de l'Etat. La guerre dite de sept ans épuisait les finances du pays ; le roi avait fait porter sa vaisselle à l'hôtel des monnaies pour y être convertie en espèces, et fixé le prix de celle qui y serait portée volontairement par ses sujets, les fabriques et les communautés religieuses.

—

13 DÉCEMBRE 1352. — Arrêt du Parlement de Paris qui déboute messire Guilbert de Roubaix de son opposition aux droits qu'avaient les bourgeois de Lille de brûler la maison de tout habitant du dehors qui avait navré un des leurs.

THᵉ LEURIDAN.

—Dimanche matin, le nommé Florentin Delerue, âgé de 58 ans, journalier à l'hospice St-Jean, à St-Omer, s'est pendu à un poteau de la vacherie de l'hospice.

Une heure avant de mettre son projet à exécution, ce malheureux avait donné sa bourse, contenant 186 francs, à une femme de l'établissement.

Delerue donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale.

— On écrit de Beaumetz-les-Loges, (Pas-de-Calais), que le garde du bois de Blairville vient de faire une singulière découverte : en abattant un sapin pour en faire une échelle, il a trouvé à 30 centimètres de profondeur, sous les racines de ce sapin, un petit caveau renfermant soixante-dix bouteilles de vin de qualité supérieure.

On ignore depuis combien de temps ces bouteilles ont été enfouies, le sapin qui se trouvait dessus a été planté par le vieux garde en 1855.

Fait à remarquer : le vin ayant été goûté, a été trouvé très bon et très clair depuis le premier verre jusqu'au dernier.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 décembre. — Antoinette Jocmeyer, rue d'Alma, cour Frasez, 106. — Anatole Duquennoy, rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, 9. — Marie Detrenne, rue des Longues-Haies. — François Duchaussoir, rue des Fleurs. — Félix Georges, rue de Lannoy. — Albert Smet, rue de Mouveaux, 76. — Jeanne Houzet, rue du Tilleul, 35. — Georges Malfait, rue de la Paix, 37. — Jules Eeckman, rue des Fossés, 32. — Octavie Chantry, rue du Fort, cité St-Pierre, 3. — Esther Vandecrux, rue Wallon. — Clémence Chaumeil, rue du Vieil-Abreuvoir, 48. — Léon Smeets, rue de Sébastopol, 101. — Alphonse Dupont, rue des Fabricants, 24.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 décembre. — Sophie Desmarescaux, 70 ans, propriétaire, rue St-Jean, 53. — Elisabeth Toillier, 38 ans, rue de la Tuilerie, 52. — Pélagie Blanckart, 45 ans, ménagère, rue de la Barbe d'or. — Ives Vandeputte, 63 ans, maçon, Hôtel-Dieu. — Eugène Herbaut, 1 an, rue St-Elisabeth, 66. — Marguerite Lorthioir, 1 mois, rue d'Alma, fort Frasez 92.

MARIAGES du 9. — Jean Clauwaert, 43 ans, tisserand, et Célina Delesalle, 21 ans, soigneuse. — Ernest Dumez, 32 ans, directeur de fabrique, et Pierre Tinelle, 20 ans, sans profession.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 8 décemb. — Alphonse Vancompen, 24 ans, tisserand, et Louise Velghe, 20 ans, soigneuse. — Isidore Laurent 49 ans, journalier, et Pauline Desnoulet, 34 ans, ménagère. — François Dotselaere, 23 ans, conducteur de machines, et Philomène Vanmeulen, 25 ans, peigneuse. — Praxille Willem, 30 ans, boulanger, et Philomène Cousin, 37 ans, cuisinière. — Jules Fiévet, 26 ans, tisserand, et Martine Delbart, 26 ans, peigneuse. — Charles Corrianx, 23 ans, cordonnier, et Adèle Demulder, 23 ans, papillonneuse. — Auguste Ghesquière, 27 ans, emballeur, et Malvina Dubreu, 25 ans, soigneuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 décembre. — Charles et Adolphine Bellinck, (jumeaux), Blanc-Seau. — Germaine Dutriez, Croix-Rouge. — Maria Dekock, Blanc-Seau. — Léon Decoene, Clinquet. — César Catteau, Rue de la Cloche. — Hortense Montegnie, rue des Coulons. — Valery Deleu, rue Sainte-Germaine.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 décembre. — Amelie Lend, 77 ans, veuve de Seuron Malfait, Croix-Rouge. — Rosalie Vandevoorde, 64 ans veuve de Hippolyte Mandelle, Fin de la Guerre. — Hélène Vandebrouck, 2 ans 7 mois, Marlière. — Baptiste Loridan, 57 ans 10 mois, Hopital civil. — Charles Verhulst, 53 ans.

CONVOIS FUNÈBRES & OBIT

Les amis et connaissances de la famille RIBAUCOURT NOTTE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Alphonsin-Fidéline NOTTE, veuve de Monsieur Louis RIBAUCOURT décédée à Roubaix, le 12 décembre 1878, dans sa 74ᵉ année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le vendredi 13 courant, à 9 heures, aux **vigiles** le même jour, 4 heures 1/4, et aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le samedi 14, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, n° 23.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix, le mardi 17 décembre 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Hilaire DERVAUX, propriétaire, décédé à Roubaix, le 18 novembre 1878, à l'âge de 69 ans. — Messieurs les Membres de la Conférence de Saint-Vincent-de Paul, feront célébrer un **obit**, le mercredi 18 courant, à huit heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— On écrit de Waudez :

« Mardi dans l'avant-dîner, les époux Lambert Durant, se prirent de querelle. Leur vie commune d'ailleurs se passait souvent ainsi. Le mari recevait des bordées d'injures au lieu d'amabilités, de la part de sa femme.

» Mardi dernier, il prit la résolution de quitter le toit conjugal et d'opérer une séparation de corps et de biens.

» Il se mit donc en train de déménager. Parmi les objets qu'il descendit du grenier, se trouvait un vieux fusil. Sa femme furieuse à la vue de ces apprêts de déménagement, prend le fusil et veut le briser contre un tas de pierres placées dans la cour de l'habitation. Malheureusement l'arme était chargée.

» La femme le jeta sur le chien, le coup partit et vint l'atteindre dans la région crurale coupant une artère. Une hémorragie abondante amena bien vite une syncope et quelques minutes après la femme Lambert avait cessé de vivre.

» Heureusement pour le mari, cette scène eut un témoin. »

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (Journal quotidien

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 8 décembre 1878.

Sommes versées par 491 déposants, dont 269 nouveaux. Fr. 20.800,00
47 demandes en remboursement. 12 956,97

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Julien Lagache fils et Victor Defrenne, directeurs.

Faits Divers

— LA MORT DU MAGNÉTISME CHARLATANESQUE. — M. Charcot, le savant professeur de la Salpêtrière, fait une suite de cours, en ce moment, sur le somnambulisme qui fait courir tout Paris.

Malgré la décision de l'Académie des sciences, qui avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper du somnambulisme et que cela n'existait pas, la question a été envisagée au point de vue scientifique et prise pour la première fois, on peut le dire, des mains des empiriques.

Les résultats obtenus au point de vue pathologique paraissent concluants, le merveilleux tombe — ce qui n'a jamais fait de doute pour personne — pour faire place à un phénomère purement nerveux.

Non-seulement, dit le *Figaro*, on obtient le sommeil par le regard et les passes ordinaires, mais on l'obtient également par un jet de lumière électrique, par la vibration d'un diapason immense qui ébranle la salle et fait tomber immédiatement les sujets en catalepsie ; le même résultat est obtenu à l'aide d'un tamtam ; il reste donc clairement démontrée que le somnambulisme n'est qu'une forme de l'hytéric chez la femme sans névrose.

Ce phénomène pathologique relève donc tout entier de la médecine : aux physiologistes à l'étudier et à trouver les moyens de guérison.

M. Chercot a déjà trouvé le moyen d'arrêter instantanément les crises. C'est donc la mort définitive du somnambulisme et du magnétisme charlatanesque.

La Maison de la Fileuse d'Artois (*Voir aux Annonces*), se recommande tout particulièrement par la coupe élégante, la qualité et le bon marché de ses chemises et confections de flanelles. Elle garantit sur les principales maisons du même genre, une différence de 15 %.

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes, ou autres affections de bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les *capsules de goudron de Guyot*, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux ou trois de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

17287—1708

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Spécialité de Paravents
(prix très-modérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

Spécialité de fourrures
Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuvoir, 54, Roubaix.

E. Blauwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — **Grand assortiment de boîtes.** — Boîtes à gants, plateaux en laquecristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etrennes. 1728.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confections pour homme et pour dames. 14066

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collége, 30, Roubaix. 14081

Fournier-Delfortrie. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix 1581

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. Couverture et zinguerie. Réparations. 10[illegible]7